

Le Prix Turgot du meilleur livre d'économie financière

par Jean-Louis Chambon, Président du Prix Turgot

Créé par l'association des anciens élèves de l'Institut de Haute Finance, placé sous le haut patronage du ministre des finances, le Prix Turgot, présidé par Jean-Louis Chambon, est décerné chaque année au Sénat, sous l'égide du Sénateur Philippe Marini, rapporteur général du budget. Sa 22e édition se tiendra le 5 mars 2009 dans les Salons de Boffrand de la présidence.

L'IHFI (Institut de Haute Finance) a été fondé en 1972 par le président Georges Pompidou, grand banquier ayant précocement compris la nécessité de créer une expertise nationale. Le directeur de l'IHFI était nommé par le président de la république. Depuis, 36 promotions ont vu le jour, et l'actualité en souligne tout l'intérêt... Une équipe de partenaires officiels apporte son soutien au Prix et à ses missions. Par ailleurs les maisons d'édition et les médias spécialisés nationaux, ainsi qu'un grand nombre de partenaires s'associent à cet événement (La Tribune, Echanges, Revue Banque, Canal Académie, BFM, Radio Classique, etc...). La cérémonie du palmarès est devenue au fil des années le grand rendez-vous des professionnels de la finance. Près de 500 personnalités de l'économie, des universités, des entreprises, des banques y participent.

Le Prix Turgot s'est assigné une double mission :

- encourager les auteurs, les reconnaître et susciter des vocations dans le domaine de l'économie financière, où les travaux d'écriture sont lourds et peu récompensés,
- contribuer à la «pédagogie économique» et favoriser l'accession d'un public plus large à l'économie financière.

Au palmarès de chaque édition (qui suit la présentation par les nominés de leurs œuvres) figurent, outre le Prix Turgot de l'année, un Prix Spécial du Jury, et éventuellement des mentions spéciales.

En règle générale, ces deux prix sont complémentaires du point de vue du public



De gauche à droite: Jean-Louis Chambon, Nicolas Bouzou, Olivier Pastre (représentant de Patrick Artus), Michel Bon, Madame De Naurois Turgot.

visé, l'un s'adressant plutôt aux spécialistes de la finance, l'autre à un public plus large et moins averti. Les plus grands auteurs de l'économie financière ont été récompensés par ce Prix (par exemple André Lévy-Lang pour la 20e édition, Patrick Artus pour la 21e).

La sélection s'effectue en cours d'année à deux niveaux :

- un jury de pré-sélection composé d'une trentaine de lecteurs, (IHFI ou spécialistes de la finance d'entreprise), qui chronique les livres publiés en cours d'année (200 à 300 ouvrages par an). Il sélectionne selon des normes très précises six ouvrages (les nominés) qui sont présentés au Grand Jury.
- le Grand Jury (22 membres éminents acteurs de l'économie financière) délibèrent sous l'autorité de son président, Michel Bon (chaque membre lit personnellement l'intégralité des ouvrages).

Principaux critères de sélection :

- publication en langue française dans l'année (du 01/01 au 31/012). Sont exclus en principe les ouvrages de groupes d'auteurs et les rééditions.

Anne-Robert Jacques Turgot (1724-1781), Baron de l'Aulne, Ministre de Louis XVI, choisit d'entrer dans la magistrature, devient successivement substitut du procureur, intendant de la généralité de Limoges, puis ministre de la Marine et contrôleur général des finances (1774-1776). A ce titre, il libéralise le commerce du grain, abolit la corvée et les jurandes. Homme ouvert à de nombreuses disciplines, il apporte une contribution essentielle à l'économie politique dont sa publication («Réflexion sur la formation et la distribution des richesses»).

Discipline de Vincent de Gournay, ami d'Adam Smith, des Encyclopédistes et des physiocrates, il occupe une position unique parmi les économistes de son temps et a contribué à fonder la tradition économique française. Nombre de ses principes dans la conduite des finances d'une nation restent d'actualité : «pas de banqueroute, par d'augmentation de taxes, pas d'emprunt»...

- les nominés doivent avoir été lus par 3 membres du comité de lecture et avoir bénéficié d'une note supérieure à 15.

Comment concourir ?

Tout auteur dans le domaine de l'économie financière, peut soumettre sa candidature directement au jury de pré-sélection, ou via sa maison d'édition, ou par un parrain.

Le périmètre du Prix pourrait être élargi pour les prochaines éditions à la francophonie et aux ouvrages collectifs.

C'est à Christine Lagarde, Ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, qu'il revenait de proclamer le 4 mars 2008 le palmarès : elle devait déclarer «par son succès, sa notoriété et la qualité des lauréats, ce prix œuvre à promouvoir la pensée économique et financière française auprès du plus grand nombre, pensée dont le Ministre Turgot fut l'éminent précurseur».

Le Palmarès 2007

Lauréat : Patrick Artus pour «Les Incendiaires» chez Perrin.

Prix Spécial du Jury et Mention Pédagogie économique : Nicolas Bouzou pour «Petit précis d'économie appliqué à l'usage du citoyen pragmatique» chez Eyrolles.

Mention d'honneur, ex æquo : Michel Aglietta et Laurent Berrebi, «Désordres dans le capitalisme mondial» (Odile Jacob)

- Claude Revel «Nous et le reste du monde» (Saint-Simon)

- V. Lévy-Garboua et G. Maarek, «Macro-psychanalyse de l'économie de l'inconscient» (PUF)

- François Lenglet, «la crise des années 30 est devant nous» (Perrin)